



Signataire : Sébastien Desfayes

Date de dépôt : 26 février 2024

Question écrite urgente

Le département du territoire a communiqué aux médias la possibilité de réaliser 54% de PPE dans le périmètre du PAV ; comment cela est-il possible en application des lois 10788, 12052 et 12291 ?

Dans le cadre de la campagne de votation populaire relative aux lois 12290 et 12291 attaquées par référendum et faisant l'objet d'une votation le 3 mars 2024, le département du territoire (DT) a communiqué, notamment aux médias, qu'en cas d'acceptation de la loi « Pour de la PPE dans le PAV » L 12291, il en résulterait un potentiel de réalisation de 54% de PPE sur le périmètre du PAV tel que défini par la L 10788.

Cette information a notamment été reprise dans une édition du Courrier du 16 février 2024 « Par contre, si les deux lois de la droite étaient adoptées, sur l'ensemble du PAV, la PPE passerait de 33% à 51%, explique Antonio Hodgers ».

Elle a également fait l'objet d'une reprise dans les colonnes du Temps du même 16 février 2024 : « Cette proportion monterait à 54%, soit 5400 appartements, si le projet de la droite est accepté... »

Je remercie le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

- **Comment le département du territoire parvient-il au chiffre initial de 33% puis de 54% (ou de 51%) de PPE réalisables sur le périmètre défini par la loi PAV, la L 10788 modifiée par la L 12052, en cas d'application de la loi « Pour de la PPE dans le PAV » L 12291 ?**
- **Sur quels éléments chiffrés, cartographiques ou autres le département du territoire appuie-t-il cette communication ?**

- *Le département du territoire a-t-il pris en compte, en les retirant de toute expectative de réaliser de la PPE, les parcelles promises ou en mains de fondations immobilières de droit public, de coopératives ou d'institutionnels tels que les caisses de pension ou la CPEG qui n'ont manifestement pas pour vocation de réaliser des PPE ? En cas de réponse négative à cette question, comment le pourcentage évoqué de PPE est-il influencé ?*